

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Nature des Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations commerciales entre Zarcania et ses clients professionnels dans le cadre de la vente d'abonnements à un logiciel de comptabilité et de gestion d'entreprise, ainsi que des prestations de services liées à la création de sites internet et de logiciels.

2. Champ d'application

Ces CGV s'appliquent à toutes les ventes de produits et prestations de services conclues par l'Entreprise avec des entreprises, quelle que soit leur forme juridique. En acceptant un devis ou en passant commande, le Client accepte sans réserve les présentes CGV.

3. Nature de l'Activité

Zarcania est spécialisée dans :

- La fourniture d'abonnements et à la mise à disposition du logiciel « NOM ».
- La prestation de services de création de sites internet et de logiciels sur mesure.
- La maintenance des sites internet et des logiciels créés par Zarcania.

Ces CGV s'appliquent à toutes les ventes et prestations réalisées par Zarcania, à destination exclusive de professionnels.

4. Le Site Internet

Le site internet concerné par ces dispositions est aisément accessible à l'adresse https:// www.zarcania.fr

5. Information sur l'entreprise

Anthony CORRADI, exerçant son activité en tant qu'auto-entrepreneur, est l'entité présentant les services. Il est identifiable selon les coordonnées suivantes :

• Forme sociale : Auto-entreprise

• Dénomination sociale : Zarcania

• Lieu d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) : Evry

• Numéro SIREN: 888 422 615

• Siège social : 4 rue du colonel felix brunet, 914540, MENNECY.

Numéro de téléphone : +33 6 26 44 57 85
Adresse e-mail : contact@zarcania.com

6. Territoires Concernés par la Vente de Prestations



Les prestations de services ne sont pas géographiquement limitées et s'étendent à l'échelle globale.

7. Formation du contrat

Le contrat est réputé conclu dès acceptation du devis par le Client. Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des produits et services disponibles à la vente. L'Entreprise se réserve le droit de modifier ses offres et tarifs à tout moment, sous réserve de notification préalable au Client.

8. Prestations de services

• 8.1. Description des Prestations

L'Entreprise propose des services de création de sites internet et de logiciels sur mesure, adaptés aux besoins spécifiques du Client.

Ces prestations incluent, sans s'y limiter :

- La conception, la reconception et le développement de sites internet.
- Le développement de logiciels personnalisés.
- L'intégration de fonctionnalités spécifiques (e-commerce, gestion de contenu, etc.).
- La conception graphique et le design d'interfaces utilisateur.
- L'hébergement de sites internet (si applicable).
- La maintenance corrective minimale des sites et logiciels livrés (sous contrat si demandé).
- La fourniture d'abonnements à des logiciels de comptabilité et de gestion d'entreprise.
- Utilisation d'IA en appui : l'Entreprise peut recourir à des outils d'IA comme simple assistance (pour proposer, optimiser), mais le travail, le contrôle et la validation sont réalisés par un humain.

• 8.2. Étapes du Projet

Le processus de réalisation des prestations comprend généralement les étapes suivantes :

- Analyse des besoins : Recueil des besoins du Client et rédaction d'un cahier des charges à la suite d'un rendez-vous sur place ou à distance.
- Devis : Le client accepte ou non le devis ainsi que les CGV présente avec le devis.
- Suivis : Le client à accès a une vision globale du projet sur demande pour une meilleure évolution du projet.
- Développement : Réalisation technique du site ou logiciel selon le cahier des charges validé.
- Conception : Élaboration d'une maquette principale en fonction du cahier des charges et des informations recueillis.
- Recette : Phase de tests et validation par le Client.
- Mise en production : Déploiement du site ou logiciel en environnement réel.
- Maintenance : Suivi post-livraison pour corrections ou évolutions éventuelles.
- Révisions :
 - Sauf stipulation contraire dans le devis, le prix comprend jusqu'à deux (2) séries de corrections mineures (hors maintenance).
 - Toute correction supplémentaire fera l'objet d'une facturation complémentaire.



9. Confidentialités et Obligations des Parties

• 9.1. Obligations de l'Entreprise L'Entreprise s'engage à :

- Exécution des Prestations: Réaliser les prestations avec le plus grand soin, conformément aux règles de l'art et aux normes professionnelles en vigueur. Les prestations doivent être effectuées de manière à répondre aux exigences et spécifications définies dans le devis accepté.
- Lorsqu'une IA est utilisée, l'Entreprise reste seule responsable de la vérification, de l'adaptation et de la conformité des résultats – l'IA bénéficiant strictement d'un rôle d'assistance.
- Respect des Spécifications : Observer strictement les spécifications techniques et fonctionnelles convenues avec le Client, telles que définies dans le cahier des charges validé, et s'assurer que les livrables correspondent aux attentes du Client.
- Délais de Livraison : S'efforcer de respecter les délais de livraison indiqués dans le devis. Les délais sont indicatifs et peuvent être ajustés en fonction des nécessités du projet ou des demandes de modifications formulées par le Client. En cas de retard, informer le Client dans les plus brefs délais.
- Collaboration : Coopérer activement avec le client en facilitant l'accès aux ressources et informations, ainsi qu'en fournissant des retours appropriés afin de garantir le bon déroulement et l'efficacité du projet.
- Confidentialité: Assurer la confidentialité des informations et données transmises par le Client dans le cadre de l'exécution des prestations. L'Entreprise prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ces informations contre toute divulgation non autorisée.

• 9.2. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fourniture des Informations: Mettre à disposition de l'Entreprise toutes les informations, documents, et éléments nécessaires à la réalisation des prestations, y compris mais sans se limiter à des textes, images, accès aux systèmes ou toute autre donnée essentielle à l'exécution du projet.
- Non-Divulgation : Ne pas divulguer, publier ou communiquer à des tiers, directement ou indirectement, toute information confidentielle reçue de l'Entreprise, sauf dans les cas où une telle divulgation est expressément autorisée par l'Entreprise ou requise par la loi.
- Validation des Livrables : Examiner et valider les livrables fournis par l'Entreprise à chaque étape clé du projet dans un délai raisonnable. Fournir des retours constructifs et précis pour permettre à l'Entreprise de procéder aux ajustements nécessaires.



- Respect des Paiements: Honorer les engagements financiers tels que définis dans le devis ou la facture. Effectuer les paiements dans les délais stipulés pour éviter toute suspension ou retard dans l'exécution des prestations comme signifier dans l'article 10.
- Collaboration : Coopérer activement avec l'Entreprise en facilitant l'accès aux ressources et informations requises, ainsi qu'en fournissant des retours appropriés afin de garantir le bon déroulement et l'efficacité du projet.

10. Pénalités de retard et modalité de paiement

Dans le cadre de mes prestations de création de sites internet et de logiciels sur mesure, les modalités de paiement et les conséquences en cas de retard sont les suivantes :

10.1 Modalités de paiement

Création de site internet ou développement de logiciels personnalisés :

Le premier paiement (acompte) doit être effectué dans un délai de sept (7) jours après signature du devis.

Le solde final doit être réglé dans un délai de sept (7) jours après la validation finale du projet par le Client.

Contrats de maintenance :

Le paiement intégral est dû à la date de signature du contrat. Un délai de cinq (5) jours calendaires est accordé en cas de retard.

10.2 Application des pénalités de retard

En cas de retard de paiement, les dispositions suivantes s'appliquent :

Un taux d'intérêt de retard correspondant à 10 % annuel sera appliqué, calculé à partir du jour suivant la date d'échéance indiquée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera facturée pour couvrir les frais de recouvrement, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

Si les frais réels de recouvrement dépassent ce montant, un remboursement complémentaire pourra être exigé, sur présentation des justificatifs.

10.3 Exclusion de la livraison finale

La livraison des travaux ou l'activation des fonctionnalités (pour les logiciels, sites ou abonnements) peut être suspendue tant que les paiements dus n'ont pas été intégralement réglés.

10.4 Rappel des délais légaux

En l'absence de disposition particulière, le délai maximal de paiement reste fixé à 30 jours calendaires, conformément au Code de commerce.

11. Commandes et confidentialité

11.1 Processus de commande :



- Le processus de commande débute par un échange oral ou écrit au cours duquel le Client expose ses besoins.
- À l'issue de cet échange, le Prestataire transmet un devis détaillant les prestations proposées, leurs caractéristiques, leurs délais, et leur coût.
- La commande est validée après signature du devis ou du contrat par le Client et, le cas échéant, le versement d'un acompte.
- Toute modification ultérieure des prestations devra faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

11.2 Confidentialité des informations :

- Les informations échangées entre le Client et le Prestataire dans le cadre de la commande, du contrat, ou des prestations sont strictement confidentielles.
- Le Client s'engage à ne divulguer aucune information relative au contenu du contrat, aux méthodes de travail, aux outils utilisés, ou aux échanges avec le Prestataire, sauf accord préalable écrit de ce dernier.
- Le Prestataire s'engage également à respecter la confidentialité des données fournies par le Client, y compris les informations commerciales, techniques, ou personnelles.

11.3 Transparence et marquage :

 Tout contenu partiellement produit par IA est clairement signalé comme tel, avec mention de validation humaine.

11.4 Exceptions à la confidentialité :

Les obligations de confidentialité ne s'appliquent pas lorsque :

- Les informations sont déjà publiques au moment de leur divulgation.
- La divulgation est requise par la loi ou une autorité compétente.
- L'une des parties a obtenu un consentement préalable écrit pour divulguer les informations.

11.5 Sanctions en cas de violation :

Toute violation de cette clause de confidentialité pourra donner lieu à des dommagesintérêts, dont le montant sera déterminé en fonction du préjudice subi.

12. Fourniture des Prestations

12.1 Délais de réalisation :

- Les délais de fourniture des prestations varient en fonction de la nature et de la complexité des services commandés. À titre indicatif, ces délais oscillent entre une (1) semaine et un (1) mois après la validation de la commande.
- En cas de dépassement significatif des délais convenus, le Client peut adresser une notification au Prestataire pour demander la résolution du problème. Si aucune solution n'est apportée dans un délai de 30 jours après cette notification, le Client peut résilier la commande par écrit dans un délai de six (6) mois à compter de la date prévue de livraison. Tout acompte versé sera alors remboursé.

12.2 Réclamations :

 Toute réclamation relative aux prestations fournies doit être adressée par voie électronique à l'adresse suivante : <u>Antho.zarc@gmail.com</u>



- La réclamation doit être effectuée dans un délai de six (6) mois après la fourniture des prestations et inclure les informations suivantes pour être recevable :
 - O Une description précise du problème rencontré.
 - o Tout document ou preuve justifiant la réclamation.
 - o Les coordonnées du Client pour récupération du dossier.

13. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-1 du Code de la consommation, aucun droit de rétractation ne s'applique aux clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité principale.

Seules les entreprises de moins de 5 salariés peuvent bénéficier d'un droit de rétractation de 14 jours si le contrat a été conclu hors établissement et que son objet ne relève pas de leur activité principale, conformément à l'article L.221-3 du Code de la consommation.

14. Responsabilité du Prestataire- Garanties

La garantie légale prévoit un délai maximum d'un mois pour le remboursement, le remplacement ou la réparation des biens non conformes ou défectueux. Cependant, aucune garantie contractuelle n'est stipulée dans le cadre présent.

15. Traitement des Données Personnelles

15.1 Responsable du traitement :

Le traitement des données personnelles collectées est effectué sous la responsabilité de Zarcania, en qualité de responsable du traitement.

15.2 Données collectées :

Les données collectées incluent :

- Prénom, nom, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone.
- Toute information nécessaire à l'exécution du projet (par exemple, spécifications techniques).
- Les données de paiement, dans le respect des normes de sécurité applicables.

15.3 Finalités du traitement :

Ces données sont collectées pour :

- La gestion des commandes et des prestations de service.
- La communication avec le Client dans le cadre du projet.
- Le respect des obligations légales et comptables.

15.4 bis Utilisation d'outils d'IA:

Aucune donnée sensible du Client n'est transmise à l'IA sans accord préalable ; l'IA n'est ni source de stockage ni de profilage.

15.5 Partage des données :

Les données personnelles ne sont transmises qu'aux partenaires impliqués directement dans la réalisation du service (exemple : prestataires de paiement, hébergeurs, soustraitants techniques). Ces partenaires sont tenus de respecter la confidentialité des données et les obligations légales en matière de protection des données.



15.6 Durée de conservation :

Les données personnelles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution du contrat et pour répondre aux obligations légales, soit un maximum de 5 ans après la fin du contrat, sauf demande contraire du Client.

15.7 Droits des Clients :

Conformément au RGPD, les Clients disposent des droits suivants :

- Droit d'accès : obtenir une copie des données personnelles détenues.
- Droit de rectification : corriger des informations inexactes.
- Droit de suppression (ou droit à l'oubli) : demander la suppression des données, sauf si leur conservation est obligatoire.
- Droit à la portabilité : recevoir leurs données dans un format structuré.
- Droit d'opposition : refuser le traitement de leurs données à certaines fins.

Pour exercer ces droits, les Clients peuvent envoyer un e-mail à : Antho.zarc@gmail.com

15.8 Sécurité des données :

Les données personnelles sont protégées par des mesures techniques et organisationnelles adaptées pour garantir leur sécurité et leur confidentialité.

16. Responsabilité

La responsabilité du Prestataire est strictement limitée aux obligations expressément définies dans le Contrat. Toute pénalité ou tout dommage-intérêt prévu par le Contrat sera considéré comme forfaitaire, libératoire et exclusif de toute autre sanction. Sauf en cas de dol ou de faute lourde :

- Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects ou immatériels subis par le Client, tels que, à titre d'exemple, les pertes d'exploitation, pertes de chiffre d'affaires ou de profits.
- La responsabilité du Prestataire, toutes causes confondues, est limitée au montant total des services faisant l'objet de la réclamation. Cette limitation ne s'applique pas aux dommages corporels.
- L'Entreprise ne peut être tenue pour responsable d'erreurs ou suggestions de l'IA, tant qu'une validation humaine n'a pas été apportée.

Le Client s'engage à obtenir de ses assureurs une renonciation à recours contre le Prestataire et ses assureurs, au-delà des limites et exclusions prévues par le présent article.

Lorsque les services et fournitures du Prestataire s'intègrent dans un projet plus vaste (« le Projet »), les parties conviennent que la conception et l'exploitation du Projet doivent respecter les normes techniques en vigueur et les mesures de sécurité appropriées. Ces conditions sont déterminantes pour la nature et l'étendue des dommages pouvant résulter d'un incident.

En conséquence, la responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de nonrespect de ses obligations contractuelles et dans les limites prévues par le Contrat, à condition que le Projet ait été conçu et géré en respectant les règles de prudence et de diligence mentionnées dans la présente clause.

Enfin, cette clause s'applique dans le respect des lois en vigueur, y compris celles relatives à la responsabilité contractuelle et extracontractuelle.



17. Propriété intellectuelle

• 17.1 Créations de l'Entreprise

Les livrables remis au Client (sites internet, logiciels, visuels, maquettes, contenus) sont le fruit d'un travail humain, même assisté par des outils d'IA. Ils restent la propriété exclusive de l'Entreprise jusqu'au paiement complet du prix convenu. Une fois le paiement intégral effectué, les droits d'utilisation et d'exploitation sont transférés au Client pour les besoins définis dans le contrat, à l'exclusion de toute autre exploitation.

• 17.2 Logiciels tiers et open source

Lorsque des solutions, modules, bibliothèques ou logiciels tiers sont intégrés dans le projet, les droits afférents sont régis par leurs licences propres (open source ou propriétaires). Le Client accepte de se conformer à ces licences et reconnaît que l'Entreprise ne peut lui céder plus de droits que ceux prévus par les éditeurs concernés.

• 17.3 Hébergement et services associés

Les services d'hébergement, de mise à disposition de serveurs ou de gestion de noms de domaine ne constituent pas une cession de propriété. Ils donnent au Client un droit d'usage limité et non exclusif, dans le cadre défini par le contrat. L'infrastructure, les outils de gestion et les logiciels utilisés pour l'hébergement restent la propriété de l'Entreprise ou de ses prestataires partenaires.

18. Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront en premier lieu de parvenir à une résolution amiable. Cette tentative de résolution pourra inclure des échanges écrits, des réunions, ou encore une médiation.

En l'absence d'un accord amiable dans un délai raisonnable de 30 jours suivant la première notification du litige, les parties pourront saisir les juridictions compétentes. Conformément aux dispositions légales en vigueur, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents dans le ressort du siège social de l'autoentrepreneur, sauf disposition contraire impérative.

19. Maintenance

L'autoentrepreneur s'engage à fournir des prestations de maintenance corrective et évolutive pour les sites internet et logiciels livrés, conformément aux termes spécifiés dans le contrat de maintenance.

Maintenance corrective

La maintenance corrective vise à résoudre les anomalies ou dysfonctionnements identifiés dans les produits livrés. Ces interventions sont effectuées dans les meilleurs délais suivant la notification du problème par le client.

Maintenance

Zarcania assure uniquement une maintenance corrective minimale des sites et logiciels livrés.



Cette maintenance est strictement limitée à la résolution de bugs ou anomalies bloquantes constatées dans le cadre d'une utilisation normale.

Toute modification, évolution ou ajout de fonctionnalité ne fait pas partie de cette maintenance et donnera lieu à un devis séparé.

L'autoentrepreneur ne saurait être tenu responsable des dysfonctionnements liés à des causes externes (hébergeur, attaques informatiques, interventions d'un tiers, mises à jour non réalisées par le client, etc.).

Conditions de prestation

Les prestations de maintenance sont réalisées uniquement dans le cadre d'un contrat de maintenance en cours de validité. Ce contrat précise notamment les modalités d'intervention, les délais, et les coûts associés. Toute demande en dehors du cadre contractuel fera l'objet d'un devis spécifique.

Limites de responsabilité

L'autoentrepreneur ne pourra être tenu responsable des interruptions de service ou dysfonctionnements résultant de facteurs externes, tels que des attaques informatiques, des modifications effectuées par des tiers, ou des défaillances d'hébergement non gérées par l'autoentrepreneur.

20. Évolution des CGV

L'Entreprise se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande ou du renouvellement de l'abonnement.

Fait à Mennecy le 20 Aout 2025

CORRADI Anthony, Gérant de la société Zarcania.